

M le Directeur,

J'ai connaissance des mesures que vous avez prises dans le cadre du « plan de solidarité ».

Si je ne conteste pas le besoin de solidarité envers le Sud Ouest, je ne comprends pas votre insistance à mobiliser les agents sur des tâches autres que la relève de dérangements.

De plus, je pense que les heures supplémentaires doivent rester sur la base du volontariat. La situation actuelle résulte de la baisse incessante des effectifs de l'UI Alpes. Elle ne conduit qu'à la mise en place de plans d'urgence récurrents.

En conséquence, je vous demande d'arrêter les suppressions d'emplois à l'UI Alpes et de lancer un recrutement de personnels en adéquation avec la charge de travail.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.